



ÉCOLE PRIMAIRE DES DEUX-SOLEILS

Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement

du 17 février 2026 à 18 h 15

Salle de conférence du pavillon 1

Présences:

- Madame Claude Massé
- Madame Marilyn Bouchard
- Madame Noémie Ouellet
- Madame Caroline Bernard
- Madame Isabelle Arguin
- Madame Katherine Audrey Lévesque-Noël
- Monsieur Maude H.-Larose

Absences :

- Madame Jessica Grenier

1.0 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Madame Claude Massé souhaite la bienvenue à tous. Le quorum est constaté et la réunion peut débuter.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Madame Caroline Bernard et est appuyée par Madame Marilyn Bouchard. **Résolution 2026/02/01**

3.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion

L'adoption du procès-verbal de décembre 2025 est proposée par Madame Katherine Audrey Lévesque-Noël et est appuyée par Madame Claude Massé. **Résolution 2026/02/02**

4.0 Suivi du procès-verbal de la dernière réunion

Madame Isabelle Arguin nous fait les suivis du procès-verbal de la dernière réunion.

Au point 5.0, question du public, avons-nous accès aux photos de la chorale? Madame Isabelle Arguin va s'assurer du suivi auprès de Madame Chantale Beaumont, l'une des responsables de la chorale.

Au point 7.0, le reliquat est dépensé. Certaines familles dans le besoin furent supportées pour réduire les couts de certains états de compte.

Au point 12.0, la levée de fonds de sauce à spaghetti est terminée. Le CIC nous transmettra le bilan lors de la prochaine rencontre.

5.0 Question du public

Est-ce que des classes de notre école seraient intéressées à visiter le salon du livre? Il aura lieu du 15 au 18 octobre 2026. Les inscriptions se font en mai.

6.0 Grille-matière 2026-2027

La grille-matière sera reportée telle quelle. Cependant, la matière de l'anglais pourrait avoir une répartition différente pour les élèves du 2e cycle, particulièrement de la 3e année. Le 2 x 45 minutes au lieu d'un seul cours de 90 minutes est envisagé.

Madame Claude Massé propose l'adoption de la grille-matière. Madame Noémie Ouellet l'appuie.

7.0 Activités et sorties

Madame Isabelle Arguin présente les ajustements de couts des activités éducatives organisées par les enseignantes. Madame Marylin Bouchard approuve la programmation des sorties et activités et Madame Noémie Ouellet l'appuie.

8.0 Service de traiteur

Madame Isabelle Arguin nous informe qu'un sondage fut envoyé aux familles. 39 réponses furent consignées. Des ajustements sont en cours afin de répondre aux exigences du Guide alimentaire, entre autres, puis de répondre aux attentes des parents. Une réévaluation du service aura lieu dans un mois.

9.0 Représentante du service de garde

9.1 Règles de fonctionnement 2026-2027

Madame Isabelle Arguin nous informe que, dans le document, les parties surlignées sont les précisions et les changements amenés par le Centre de services. Un calendrier de l'année scolaire avec les journées pédagogiques et les journées où le service de garde de notre école est fermé est inséré au document.

Lors de l'inscription, la signature électronique confirme que le parent comprend et appliquera les règles de fonctionnement.

L'équipe du service de garde fait la demande que le service de garde soit fermé lors des journées pédagogiques de la rentrée scolaire pour leur donner le temps nécessaire à préparer la rentrée des élèves 2026-2027. En plus des rencontres et de la formation annuelle obligatoire, les éducateurs ont un rôle d'aide à la classe pour lequel une préparation est importante. Les membres du CÉ comprennent le besoin et approuvent donc cette demande.

Madame Katherine Audrey Lévesque-Noël approuve les règles du fonctionnement du service de garde 2026-2027 et Madame Maude H.-Larose l'appuie.

10.0 Représentante du comité de parents

Aucun suivi: les documents seront déposés sur TEAMS.

11.0 Représentante du comité CIC

Reporté au CÉ du mois d'avril, Madame Jessica Grenier étant absente ce soir.

12.0 Utilisation du fonds 5

Madame Isabelle Arguin nous présente le fichier budgétaire de suivi du fonds 5. Madame Julie Corriveau va ventiler les sommes du fonds 1 au fonds 5.

Madame Noémie Ouellet demande s'il est possible d'avoir une liste des options possibles pour l'utilisation du fonds 5.

Concernant le budget du projet collation, Madame Isabelle Arguin réfléchira à la manière d'informer les familles concernant les collations disponibles dans les pavillons pour les élèves.

13.0 Divers

Aucun point.

14.0 Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h38 proposée par Madame Claude Massé et Madame Katherine Audrey Lévesque-Noël. **Résolution 2026/02/03**

Isabelle Arguin
Directrice

Claude Massé
Présidente du conseil d'établissement